



Réunion du groupe Jeunesse
Jeudi 18 octobre 2012
10h-13h

Compte-rendu

❖ Introduction et présentation des objectifs de la réunion par Hélène Vincent, présidente du groupe thématique jeunesse et adjointe au maire de Grenoble en charge de la jeunesse

Les deux points principaux à l'ordre du jour concernent le prochain programme européen pour la jeunesse dit *Erasmus pour tous* et la préparation du séminaire *Jeunesse actrice du changement en Méditerranée* qui se tiendra le vendredi 30 novembre à Grenoble.

L'ordre du jour était le suivant :

1/ Le Programme Erasmus pour tous 2014-2020

2/ Échanges autour des initiatives suivantes :

- Plaidoyer pour une meilleure prise en compte du volontariat international et solidaire.
- Campus Coopératives, 1^{ère} Ecole Internationale d'Été dédiée à l'entrepreneuriat coopératif en France
- Conférence-débat « regards croisés de jeunes algériens et français ».

3/ Séminaire sur la jeunesse actrice du changement en Méditerranée.

Tour de Tables.

❖ **Présentation et échanges autour du programme *Erasmus pour tous* 2014-2020 : *Quelle évolution par rapport au PEJA ?***

Intervenante: **Evelyne GOUDARD**, coordinatrice des programmes, AFPEJA (Agence Française du programme européen jeunesse en action).

Pour rappel, le programme dit *Erasmus pour tous*, deviendrait le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour la période 2014-2020. Ce programme réunit les mécanismes européens existants dans ces différents domaines et remplace ainsi les actuels programmes Education et Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV), Jeunesse en action (PEJA), Erasmus Mundus, Tempus, Alfa et Edulink. Le regroupement dans un même programme de ces différents instruments européens répond à la volonté de simplification et de rationalisation de la Commission européenne.

Ce programme fait l'objet d'une procédure de codécision entre la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil européen. L'aspect procédural est un élément important à prendre en compte pour comprendre les mécanismes de décision au sein de l'Union européenne et les marges de manœuvre existants pour pouvoir influencer sur les décisions.

La Commission européenne a publié une proposition en 2011, elle a mené tout un travail de lobbying et de communication autour du programme qu'elle a proposé (à travers notamment l'édition d'une plaquette) et qu'elle a nommé de façon unilatérale « Erasmus pour Tous » alors même qu'il ne fait pas consensus au Parlement européen et au Conseil européen.

Une enveloppe financière conséquente y sera consacrée mais il demeure encore des interrogations sur la répartition entre les trois composantes du programme, à savoir l'éducation, la formation et la jeunesse. Quelle place sera donnée à l'éducation non formelle ? quel pourcentage du budget sera consacré à la jeunesse ? tels sont les enjeux et des actions de lobbying à mener.

La proposition de la Commission européenne porte sur un programme d'éducation qui regrouperait à la fois les programmes actuels de l'éducation tout au long de la vie et de la jeunesse. L'objectif étant de rendre plus opérationnel et plus lisible les actions à mener autour de trois axes :

- la mobilité des jeunes et des professionnels de la jeunesse.
- La coopération
- La réforme des politiques (axe plus institutionnel qui vise à une réflexion sur la réforme des politiques publiques).

Pour cela, la Commission européenne préconise la mise en œuvre du programme par une seule Agence par Etat, ce qui pose en France la question de la fusion entre les deux agences : l'AFPEJA (en charge du programme européen jeunesse en action) et 2 E 2 F (en charge du programme éducation tout au long de la vie).

L'enjeu autour de ce programme concerne l'articulation entre l'éducation formelle et l'éducation non-formelle.

Le Conseil des ministres s'est saisi de cette proposition, ce qui a abouti à une orientation en mai 2012. Des modifications y ont été apportées :

- les Etats ont souhaité qu'il y ait un chapitre jeunesse spécifique dans le programme pour replacer le jeune au cœur de la citoyenneté, et donc une sous-enveloppe budgétaire ;
- Le soutien aux organisations jeunesse a été rappelé puisqu'il n'apparaissait plus dans la proposition de la CE ;
- Le soutien aux projets des jeunes ;
- L'intégration de la dimension d'impact territorial ;
- Le soutien aux jeunes en difficulté a été réaffirmé ;
- Et la possibilité de mise en œuvre du programme par une ou plusieurs Agences nationales.

Les incertitudes concernent les programmes « initiatives des jeunes » et « démocratie participative » présent dans le PEJA et qui n'apparaissent plus dans les propositions ainsi que le non soutien aux actions innovantes.

Un travail est mené par la Commission Culture-Education, présidée par la députée européenne Doris PACK, pour amender, améliorer la proposition initiale.

Dans ce contexte, la DJEPVA (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) au Ministère de la jeunesse a travaillé de façon étroite avec l'AFPEJA, l'INJEP mais aussi avec la DREIC (Direction des relations européennes et internationales et de la coopération) au ministère de l'Éducation Nationale autour d'une proposition commune visant à améliorer les lignes PEJA dans le programme de la Commission européenne. Cette proposition a été transmise pour discussion et suggestion au CNAJEP. A travers ces alliances et concertations, il s'agit de défendre une position forte. Le lobbying est important dans cette phase.

Le positionnement des collectivités territoriales est tout aussi important.

Au vu des échanges qui se sont tenus lors de la réunion du groupe jeunesse, CUF se fera écho des remarques portées par les collectivités locales lors du prochain Comité National de suivi du PEJA qui se tiendra le 07 novembre prochain autour du futur programme européen 2014/2020.

Les étapes à venir :

Le Parlement va statuer en janvier/ février 2013 avec une adoption en plénière.

L'adoption de ce nouveau programme européen pour la jeunesse est à prévoir pour janvier 2013, avec une phase de procédure de conciliation entre les différents décisionnaires, pour une mise en œuvre en 2014.

P.J : présentation du programme « Erasmus pour Tous »

❖ Présentation et échange autour de la démarche de plaider pour une meilleure prise en compte du volontariat international et solidaire

Intervenant : **Pierre Daniel**, responsable de l'unité « Régions France » à France Volontaires.

Suite à la conférence co-organisée par le CLONG et France Volontaires pour sensibiliser les parlementaires européens au volontariat des citoyens européens en solidarité internationale (le 8 novembre 2011 au Parlement Européen), les deux structures ont souhaité continuer à influencer les institutions de l'Union. Pour cela, ils veulent partager leurs propositions pour l'adaptation des dispositifs européens, comme le Corps Européen de Volontaires humanitaires, mais surtout pour une plus grande prise en considération du volontariat international et solidaire dans la stratégie EUROPE 2020 et ERASMUS POUR TOUS. Cette action est d'autant plus importante qu'elle vient en amont de l'Année européenne des citoyens 2013, qui devrait également s'intéresser aux apports du volontariat. L'objectif est de promouvoir une démarche globale de volontariat.

Le texte en p.j. a été coréalisé par France Volontaires et le CLONG Volontariat, il n'est cependant pas définitif puisqu'ils vont, sur cette base, prendre contact et échanger avec leurs partenaires européens et les parlementaires qui les soutiennent. Leur objectif est de parvenir à un positionnement commun avec ces acteurs pour les associer à leur action et porter ensemble ces propositions auprès de la Commission Européenne. Ils souhaitent notamment réaffirmer auprès des institutions européennes que :

- Les volontariats internationaux répondent à une demande sociale grandissante en Europe et dans les pays tiers,
- Ces expériences d'engagements solidaires internationaux enrichissent notre capital humain et renforcent les liens sociaux,
- L'apport des échanges humains dans la coopération internationale de l'Europe avec ses partenaires est irremplaçable.

Cinq mesures ont été proposées :

- dresser un état des lieux des Volontariats de solidarité internationale en Europe ;
- la formation ;
- inclure les volontaires dans les différentes politiques de coopération internationale de l'Europe ;
- faciliter la circulation des volontaires non européens (dans le cadre de la réciprocité).
- Adapter les volontariats européens à la solidarité internationale.

P.J : Document de réflexions pour des volontaires européens engagés dans la solidarité internationale.

❖ **Campus Coopératives, 1ère École internationale d'Été dédiée à l'entrepreneuriat coopératif en France.**

Intervenante : **Laura ORTIZ chargée du projet** Campus Coopératives.

Il s'agit d'une initiative unique en France, l'école internationale d'été dédiée à l'entrepreneuriat coopératif, **Campus Coopératives**. Cette initiative est l'occasion pour des jeunes de s'ouvrir à la fois sur l'entrepreneuriat coopératif, l'économie sociale et solidaire en général mais aussi sur une dynamique internationale.

Campus Coopératives a accueilli du 02 au 14 Juillet dernier au sein de l'Université de Poitiers, 30 jeunes âgés de 18 à 35 ans quelque soient leurs statuts : étudiant, demandeur d'emploi, salarié, en parcours de création d'entreprise... Cette école d'été est destinée à tous candidats francophones souhaitant développer son potentiel entrepreneurial et se familiariser avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Cette école d'été s'est déroulée dans le cadre de *2012 Année Internationale des Coopératives*, proclamée par l'ONU, illustrée par un partenariat avec le mouvement coopératif québécois : Les Offices Jeunesse Internationaux du Québec (LOJIQ), la Coopérative de développement régional (CDR) de l'Estrie (Québec), Les Offices Jeunesse Internationaux du Québec (LOJIQ), l'Université de Sherbrooke et le Ministère des Affaires Étrangères. Avec, de plus, de nombreux partenaires nationaux et régionaux qui permettent la tenue de cette école. Cette formation intensive était composée de conférences, ateliers méthodologiques, travaux de groupe coordonnés par un coach afin que les co-entrepreneurs simulent la création d'une coopérative en équipe de 4 à 6 et la présentent ensuite devant un jury professionnel.

Ces temps de formation ont été agrémentés de sorties culturelles et de séances d'activités sportives afin de favoriser la cohésion du groupe.

Cette école internationale a été dispensée par des professionnels de la coopération et de la création d'entreprise au niveau national et international.

Il y a eu 151 candidatures de 25 pays. Les groupes formés avaient des profils différents : des étudiants, des professionnels, des personnes en décrochage ou en insertion. Il s'agissait de jeunes de 18-35 ans.

Cette formation a permis à ces jeunes qui ne se connaissaient pas au départ de concevoir des projets coopératifs réalistes et réalisables sur leur territoires respectifs. Ils ont acquis un savoir faire et un savoir être qui leur servira probablement à concrétiser leurs projets ou du moins une expérience, qu'ils peuvent promouvoir à leur tour.

Cette première édition autour du thème du développement durable, a vu naître 5 projets fictifs : Un fast-food responsable, une plateforme Web de vente de vêtements bio et hypoallergénique, un bar-restaurant culturel, vente de produit équitable et bio, un self garage, une formation et une sensibilisation à la permaculture.

Cette initiative fut un déclencheur ou un encouragement à l'envie d'entreprendre pour tous ces jeunes participants, qui sont par ailleurs co-auteurs d'un article « Quel enjeu pour la formation des jeunes à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ? » avec des témoignages sur Campus coopérative, à paraître dans un ouvrage des Rencontres du Mont Blanc- Forum international

des dirigeants de l'économie sociale et solidaire (RMB-FIDESS), pendant le sommet international des coopératives 2012 Québec.

(Nous vous invitons à trouver plus d'informations sur ce lien : <https://www.rencontres-montblanc.coop/node/132>)

Il s'agit d'un projet innovant et intéressant qui pourrait parfaitement intégrer à la fois une action de coopération décentralisée, à travers la mobilisation de jeunes du territoire partenaire, mais aussi une action de politique d'insertion/formation de jeunes à l'échelon local/ régional. Et c'est une initiative qui mobilise les collectivités territoriales en tant que partenaires.

Rappel sur le réseau régional des Scop du Poitou-Charentes :

L'union régionale des Scop de Poitou-Charentes, créée en 1982, regroupe les sociétés coopératives et participatives des 4 départements de la région adhérentes à la Confédération générale des Scop. Le réseau des Scop de Poitou-Charentes est un lieu d'échanges, d'animation et d'information qui accompagne toutes les Scop de Poitou-Charentes, mais aussi les créateurs et repreneurs d'entreprise et travaille avec les réseaux de la création et la reprise d'entreprises. Toute entreprise adhérente bénéficie également de l'appui spécifique des trois fédérations BTP, Industrie et Communication.

❖ Points divers

- Séminaire « Inclusion, acteurs et territoires », Perpignan, 13-15 novembre 2012.

AFPEJA.

Le séminaire vise à réunir des acteurs de la mobilité internationale, des accompagnateurs de jeunes en insertion et des représentants de collectivités locales afin d'échanger sur les partenariats existants autour du Service Volontaire Européen et d'autres dispositifs mais aussi se projeter sur les évolutions souhaitables, notamment dans le cadre d'un nouveau programme européen sur la Jeunesse à venir.

Les frais de transport et d'hébergement sont pris en charge.

- Agenda des manifestations à venir + actualité sur les appels à projets (une fiche détaillée est disponible dans les dossiers) :

- Journée jeunesse et solidarité internationale organisée par Cool'eurs du Monde, 20 octobre, Bordeaux.
- Congrès National de l'ANACEJ, 29-30 octobre 2012, Lille.
- 10^{ème} anniversaire du Rézo Jeunesse et SI en Savoie, 10 Novembre 2012, Chambéry.

P.J une fiche détaillée des activités et manifestations à venir + appels à projets.

❖ Conférence-Débat « regards croisés de jeunes algériens et français », 29 novembre à Grenoble.

Nom des intervenants : **Hassan BOUZEGHOUB**, Directeur de l'association le Plateau mistral à Grenoble et membre du comité de pilotage PCPA.

Rappel sur le PCPA :

Le « programme concerté pluri acteurs » est l'un des outils de coopération mis en place entre le ministère français des Affaires étrangères et les ONG françaises depuis 2002. Cet outil vient renforcer et soutenir l'action concertée entre des associations de deux pays (en l'occurrence, françaises et algériennes) visant un même but.

Le PCPA Algérie cible le mouvement associatif actif au bénéfice de la jeunesse et de l'enfance en Algérie. C'est un programme pluri-acteurs qui implique des acteurs issus du milieu associatif, de l'Etat et des collectivités locales.

Il bénéficie du soutien du ministère des Affaires étrangères français, de l'Agence Française de Développement, d'associations et de collectivités françaises.

Ses objectifs globaux sont les suivants:

1. Contribuer à renforcer les capacités individuelles et collectives des associations algériennes actives dans le domaine de la jeunesse et de l'enfance.
2. Concourir à accroître l'impact de l'action des associations pour l'amélioration de la situation de la jeunesse et de l'enfance en Algérie.
3. Favoriser le dialogue et la concertation entre associations, pouvoirs publics et collectivités locales.

Le programme s'appuie sur deux outils financiers destinés à cofinancer les projets et les initiatives des associations :

- un fonds d'appui aux projets (FAPA) destiné aux associations ayant des capacités et une expérience avérées dans le montage et la mise en œuvre de projets d'une certaine importance ;
- un fonds d'appui aux initiatives locales (FAIL) destiné à de petites associations sans grande expérience et dont le but serait de faciliter leur insertion dans des dynamiques territoriales et participer ainsi au développement de leurs capacités.

Et un programme d'activités communes transversales (PACT) destiné à renforcer les capacités individuelles et collectives des membres à travers :

- l'organisation de cycles et de séquences de formation
- l'animation d'ateliers « régionaux »,
- et des actions d'information et de communication

Présentation de l'initiative « Cycle de Rencontres »

Le PCPA, *Joussour*, souffre d'un déficit de communication, tant en Algérie qu'en France. Le comité de pilotage a donc décidé d'axer la communication sur deux niveaux complémentaires : les activités développées par les membres de Joussour mais aussi sur le Programme en tant que tel ; et en direction de différents publics : les membres, les pouvoirs publics algériens et français, les OSC françaises, les CT françaises et le grand public.

Il a donc été convenu d'organiser trois événements en France pour permettre de mieux communiquer sur le Programme, sa philosophie, son esprit d'intervention, ses objectifs, ses méthodes et ses résultats en valorisant les actions de ses membres.

Ces événements s'inscrivent dans le cadre d'un cycle d'animation réparti en 3 temps :

- 1^{er} temps : « Aujourd'hui- quels partenariats entre sociétés civiles des deux rives ? »: table-ronde qui s'est tenue à Bordeaux avec l'appui des acteurs bordelais membres du PCPA (association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux, IFAID, Cap Coopération, ville de Bordeaux); mars 2012
- 2^{ème} temps : « Hier -les relations franco-algériennes à travers la citoyenneté des deux rives, d'hier à aujourd'hui » : Conférence-débat à Nanterre avec l'appui de la ville de Nanterre ; juin 2012
- 3^{ème} temps : Demain –« Regards croisés de jeunes algériens et français » : à Grenoble ; novembre 2012.

L'objectif de cette troisième rencontre PCPA, est de donner la parole à des jeunes algériens et français originaires d'Akbou, Alger, Aubervilliers, Bordeaux, Constantine, Grenoble et Oran, qui ont été bénéficiaires de projets d'échanges entre jeunes soutenus par Joussour.

Leurs témoignages seront axés sur le bénéfice qu'ils ont retiré de ces échanges mais aussi sur le regard qu'ils portent sur ces deux sociétés.

Cette manifestation se tiendra le 29 novembre au siège de l'association Le Plateau Mistral à Grenoble.

Toutes les informations sont mises en ligne sur le site de CUF.

❖ Séminaire sur la jeunesse actrice du changement en Méditerranée, 30 novembre 2012 à Grenoble.

Le séminaire s'inscrit dans le cadre des Assises régionales de la jeunesse qui sont organisées par le Conseil régional Rhône-Alpes et la ville de Grenoble les 30 novembre et 1^{er} décembre 2012.

L'objectif principal de ce séminaire est de voir comment on peut renouveler nos pratiques de coopération décentralisée en matière de jeunesse au vue du nouveau contexte méditerranéen, et cela à travers à la fois des interventions de jeunes méditerranéens (ayant notamment participé à des projets d'échanges), d'élus français, d'associations et des professionnels de la jeunesse autour de deux problématiques :

- comment renouveler nos coopérations en matière de politique publique jeunesse à partir de leurs attentes ?
- quelles places pour les jeunes dans les politiques publiques ?

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de Cités Unies France : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1626>

Dossier des participants :

- Présentation du programme Erasmus pour Tous.
- Document de réflexions pour des volontaires européens engagés dans la solidarité internationale.
- Une fiche détaillée des activités et manifestations à venir + appels à projets
- Programmes du séminaire et de la Conférence-Débat.